Sécurité et conformité des machines

Sécurité et conformité des machines

ļ.	Formation	Sessions sur demande	Attestation de présence
尸	Formation présentielle	7 heures	

Référence de la formation: FR-SE30

Version: 08.07.2025. Vous trouverez toutes les informations actuelles sur https://academie-fr.tuv.com/s/FR-SE30

Vous serez capable de mettre en œuvre le processus d'Autocertification CE ou d'évaluer la conformité des machines / équipements de travail conçus, construits et / ou intégrés dans son entreprise. (1ère et 2ème parties + 3ème option)

A l'issue de la 1ère partie, les participants auront une connaissance de base de la Directive 2006/42/UE et des évolutions prévues par le Règlement Européen* régissant la sécurité des machines, des produits connexes et des quasi-machines à compter du 14 janvier 2027 ainsi que les principes de mise en œuvre de ces textes.

*RÈGLEMENT (UE) 2023/1230 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL du 14 juin 2023 sur les machines, abrogeant la directive 2006/42/CE du Parlement européen et du Conseil et la directive 73/361/CFE du Conseil

Les objectifs

1ère partie:

- Connaitre les principes applicables à la sécurité des machines et équipements industriels,
- Distinguer les obligations applicables (exigences européennes et pays ayant une réglementation similaire) incluant les évolutions prévues par le Règlement européen 2023/1230 du 14/06/2023.

2ème partie:

- Concevoir une analyse des risques « machine »,
- Identifier les exigences réglementaires / normatives applicables (y compris celles qui seront applicables à compter du 14 janvier 2027 du fait de la prise d'effet du Règlement européen 2023/1230.



3ème partie optionnelle:

Application pratique consistant à construire le Dossier de Certification CE d'une "machine".

Le public ciblé

1ère partie de la formation :

Le management d'un site de production industriel, fonctions managériales et / ou techniques en lien avec la production : ex. bureau d'études, méthodes, travaux neufs, production, maintenance, achats industriels, HSE/QSE...

1ère et 2ème parties (+ 3ème partie option):

Les ingénieurs et techniciens bureau d'études, méthode, travaux neufs, production, maintenance, les ingénieurs, managers / correspondant HSE.

Les prérequis

Les participants doivent avoir une parfaite connaissance des machines et équipements de travail conçus, construits et / ou intégrés dans leurs entreprise.

Le contenu de la formation

1ère partie : 1/2 jour : 3,5 heures

Introduction:

- Tour de table / présentation des participants / prise en compte des attentes spécifiques ;
- L'évolution du risque « machines » en entreprise ;

Les principes des Directives et particulièrement de la Directive 2006/42/UE dite « machines »

- L'histoire de la réglementation « machines » en France et en Europe ;
- Les principes des Directives Européennes relatives au marquage CE;
- Les procédures de certification des machines ;
- La Déclaration de conformité;

<u>Le Règlement Européen 2023/1230 du 14/06/2023, les évolutions apportées aux termes des Directives machines depuis 1989 :</u>

Les principes fondateurs du Règlement Européen;

TÜVRheinland[®]
Precisely Right.

TÜV, TUEV and TUV are registered trademarks. Utilisation and application requires prior approval.

- Les différences en termes réglementaires et de procédures de certification notamment en cas de modification d'une machine;
- Les évolutions du champ d'application (machines, produits connexes, quasi-machines);
- Les principales évolutions en termes techniques (Exigences Essentielles de Sécurité);

<u>Les Exigences Essentielles de Sécurité « machines » Directive 2006/42/UE et Règlement Européen</u> 2023/1230 :

- L'analyse des risques et la définition des mesures de prévention / protection ;
- Les référentiels (règlementations, normes...);
- L'intégration de la sécurité à la conception des projets;
- Le dossier technique = preuve de la conformité;

Questions / réponses

2ème partie: 1/2 jour: 3,5 heures

<u>Analyse des Exigences Essentielles de Sécurité (EES) « machines » - Directive 2006/42/UE et Règlement Européen 2023/1230 :</u>

- Le risque mécanique (coincement, écrasement, cisaillement, choc...);
- Les systèmes de commande ;
- Les dispositifs de mise en marche et d'arrêt;
- Les interfaces opérateur / machine ergonomie ;
- Risques liés aux énergies ;
- Les produits utilisés et/ou émis par la machine, les déchets...;
- L'entretien, la maintenance ;
- Les autres risques.

<u>L'enregistrement = le Dossier Technique :</u>

- Les « outils » pouvant être utilisés ;
- Etablir un dossier technique de machines / installations;

3ème partie : Application pratique en option 7 heures

la 3ème partie optionnelle de la formation s'effectuera à partir d'un ou plusieurs exemple(s) de machine(s) ou installation(s) (machine type ou projet en cours), le groupe mettra en œuvre les acquis de la formation théorique en réalisant le Dossier Technique et/ou le dossier de mise en conformité d'une machine ou d'une installation.

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Conférences assistées par ordinateur,
- Exercices pratiques,



 Remise d'une documentation pédagogique (trames de dossiers de sécurité et de dossiers de certification CE de machines).

Modalités d'évaluation :

- Exercices individuels, en binôme, en groupe,
- Débriefing par les groupes,
- Débriefing par le formateur,
- Evaluation des compétences acquises via un questionnaire en fin de formation.

Informations importantes

Pour les sessions inter-entreprises la formation est dispensée sur 7 heures (parties 1 et 2).

Pour une session intra-entreprise, nous pouvons vous proposer les parties 1 et 2 sur 7 heures ou parties 1 et 2 avec option partie 3 (application pratique sur 7 heures) soit au total 14 heures.

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter avant de procéder à l'inscription en envoyant un mail à formation@fr.tuv.com. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre besoin de formation.

If you have a disability, please contact us before registering by sending an email to formation@fr.tuv.com. We will do our best to accommodate your training needs.